deux et un, longés de sable et grilletés d'or. — **Pignelais**, en Bretagne : d'argent, à un *épervier*, armé et becqué d'or, perché de gueules. — **Busnel de Montoray**, en Bretagne : d'argent, à *l'épervier* perché de sable, becqué, longé et grilleté d'or. — **Espervier** : d'argent, à *l'épervier* d'azur, membré, longé et grilleté d'or. — **Bezancourt**, en Normandie : d'argent, à *l'épervier* de gueules, becqué et membré d'azur. — **Guiramand**, dans le Comtat-Venaissin : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à *l'épervier* de sable, longé de gueules et grilleté d'argent; aux 2 et 3 de gueules, à trois pals d'or, et une cotice de sable brochante sur le tout. — **Le Tonnelier de Breteuil**, dans l'Ile-de-France : d'azur, à *l'épervier* essorant d'or, longé et grilleté du même. — **Conte**, en Normandie : d'or, à *l'épervier* essorant au naturel, becqué et membré de gueules. — **La Cour**, dans la Saintonge et l'Aunis : d'azur, à *l'épervier* d'or, becqué, membré et longé d'argent; grilleté d'or et perché du même. — **La Fretais**, en Bretagne : de gueules, à un *épervier* d'argent perché du même, grilleté d'or. — **Jougla**, en Languedoc : d'azur, à un *épervier* passant d'or, au chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules. — **Saint-Dellys**, dans l'Ile-de-France : de sinople, à *l'épervier* d'argent, empiétant une perdrix d'or. — **Roy**, en Bretagne : d'azur, à un *épervier* couronné, longé et armé d'or, ayant sur la tête une fleur de lis aussi d'or. — **Lâge**, dans la Saintonge et l'Aunis : d'argent, à *l'épervier* essorant d'azur, armé et couronné d'or, tenant dans la serre droite un poisson, du même. — **Signi** : d'azur, à un *épervier* d'argent, empiétant une perdrix du même. — **Champs**, en Normandie : d'or, à *l'épervier* essorant de sable, au chef d'azur, chargé de trois tours couvertes du champ.

— Pêche. Le nom d'*épervier* a été donné à un genre particulier de filet, qui tombe sur les poissons comme l'oiseau de proie fond sur ses victimes. Les anciens paraissent avoir connu *l'épervier*, ou du moins des engins fort analogues. Oppien, énumérant les divers filets usités de son temps, mentionne les amphiblestres, filets faits de manière à pouvoir enfermer les poissons de tous côtés; les dictues, filets destinés à être jetés, et parmi lesquels il distingue les pèses et les hypoches, pouvant emprisonner et resserrer fortement les poissons qui y sont pris; les calummes, espèces de voiles qui, se déployant au moment où on les lance à l'eau, occupent une assez grande étendue à sa surface, etc. Nous trouvons *l'épervier* mentionné dans une ordonnance rendue, en 1328, par Philippe VI, roi de France, qui confirme un règlement du bailli de la ville de Sens, concernant les instruments dont on se servait pour pêcher dans la rivière d'Yonne : « Nous deffendons *l'esprevier*, se il n'en a moule d'un grant denier, et si n'en peschera l'en point, fors de soleil levant jusques à soleil couchant. » *L'épervier* est depuis longtemps, sous les noms de *furet*, *risseau*, *ressaut*, etc., usité dans un grand nombre de localités. Les Groënlandais font, avec des tendons de daim, des *éperviers* à petites mailles.

L'épervier est un filet fait d'un bon fil retors; il a la forme d'un cône ou d'un entonnoir de onze à douze brasses de tour à l'ouverture, sur quatre à cinq brasses de hauteur ou *chute;* au sommet est attachée une longue corde. L'ouverture est bordée d'une corde de la grosseur du doigt, munie, de distance en distance, de petites plaques enroulées ou bagues de plomb, ou bien de balles percées; le poids total de cette plombée est de 20 à 25 kilogrammes. Le bord du filet excède de $0^{m},40$ à $0^{m},50$ la partie plombée; mais ce bord est retroussé en dedans, et, comme il est soutenu par des lignes ou petites cordes, il forme autour de l'ouverture des bourses dans lesquelles s'engage le poisson. Les mailles vont en diminuant progressivement de calibre, depuis le sommet du cône ou culasse, où elles ont environ 5 centimètres de diamètre, jusqu'aux bords de l'ouverture, où l'on peut à peine passer le doigt. Il y a des *éperviers* de diverses grandeurs, selon l'usage auquel on les destine et surtout suivant l'étendue de la nappe d'eau où on doit les employer; on en trouve même qui n'ont point de bourses à l'embouchure et où tout se termine à la corde plombée; mais, comme cet *épervier* est d'un maniement incommode, il est rarement employé.

On pêche à *l'épervier* de deux manières, en le jetant ou en le traînant. La première peut se pratiquer partout, mais notamment dans les grandes rivières, dans les étangs, entre les rochers, et même au large; elle convient surtout dans les endroits où le poisson abonde, où la nappe d'eau est peu profonde, le fond uni, dépourvu de fortes herbes, de pieux ou de grosses pierres, qui pourraient déchirer le filet ou laisser échapper le poisson par dessous. Un homme suffit pour lancer *l'épervier;* mais il faut qu'il ait une certaine force et surtout beaucoup d'adresse; il ne doit rien avoir sur lui qui puisse accrocher le filet; c'est ainsi, par exemple, que ses vêtements doivent être retenus par des cordons et non par des boutons : autrement, il serait infailliblement entraîné par le poids de l'engin et par le mouvement qu'il fait en avant pour le lancer. Les *éperviers* qu'on jette sont, d'ailleurs, plus petits et plus légers que ceux que l'on traîne. On les lance, soit du rivage, soit au large, du bord du bateau. Le pêcheur tient d'une main la culasse, de l'autre il saisit le bord à $0^{m},30$ au-dessus de la corde plombée, et il ramène sur son épaule la partie intermédiaire; il imprime alors à son corps un mouvement d'oscillation et lance le filet de toute sa force. Lorsqu'il y a du poisson pris et qu'il veut ramener *l'épervier*, il tire la corde de la culasse, non pas directement, mais en faisant alternativement un pas à droite et un à gauche, afin que les plombs, en se rapprochant, ferment l'ouverture du filet. Quand il tient la culasse, il continue de même, mais en restant en place. Enfin, quand il sent que les plombs quittent le fond, il tire vivement *l'épervier* sur le rivage ou dans l'intérieur du bateau; puis il le vide, en ayant soin de rejeter à l'eau le frai ou le menu fretin.

La pêche à *l'épervier* en traînant exige ordinairement plusieurs hommes, parce qu'on emploie des filets plus grands et plus lourds. Usitée surtout dans les petites rivières, elle ne peut avoir lieu que dans les courants d'eau de peu de largeur et de profondeur, et où le fond ne présente pas de roches ou de grosses pierres. Elle ne convient guère que pour les poissons qui se cachent dans la vase. Pour opérer, on attache deux cordes à la plombée qui entoure l'ouverture du filet, et on fait en sorte que l'espace compris entre les deux points d'attache occupe à peu près la largeur de la rivière ou du cours d'eau. « Deux hommes, dit Duhamel, traînent le filet en halant sur les cordes, de manière que la portion comprise entre les deux points d'attache se tienne presque droite à la surface de l'eau; le reste de l'embouchure tombe au fond, à cause des plombs. Cette embouchure porte sur le fond, où elle décrit une espèce d'ovale; la queue ou culasse flotte entre deux eaux. Un homme suit les pêcheurs; il tient la corde qui répond à la pointe du filet, et, quoiqu'il la laisse lâche, il s'aperçoit cependant s'il y a des poissons pris, par les secousses qu'ils impriment au filet et qui se communiquent à la corde. Quand on manque de ce troisième homme, l'un des pêcheurs attache à l'un de ses bras la corde de la culasse, et il la tient assez longue pour ne pas gêner la pointe du filet. Lorsqu'on s'aperçoit, aux secousses de la corde de la culasse, qu'il y a du poisson pris, les deux pêcheurs lâchent leur corde pour que toute la circonférence du filet porte sur le fond; puis l'un d'eux prend la corde de la culasse et la tire à lui, etc. »

Faut-il traîner *l'épervier* suivant ou contre le courant? C'est une question fort débattue, et sur laquelle les pêcheurs eux-mêmes ne sont pas d'accord. On tend quelquefois, de distance en distance, dans la rivière, un trémail qui en occupe toute la largeur et aux approches duquel on prend une plus grande quantité de poissons. La pêche à *l'épervier* s'emploie pour beaucoup d'espèces : aloses, barbeaux, brochets, carpes, truites, surmulets, poissons blancs, etc. Elle est souvent très-productive et ne dépeuple pas les eaux, pourvu qu'on ait le soin, comme nous l'avons dit plus haut, de rejeter dans celles-ci le frai et les petits poissons. Elle varie, du reste, suivant les circonstances, comme on peut le voir plus au long dans le *Traité des pêches* de Duhamel.

ÉPERVIÈRE s. f. (é-pèr-viè-re — rad. *épervier*). Bot. Genre de plantes de la famille des composées, tribu des chicoracées : *L'*ÉPERVIÈRE *piloselle a les racines vivaces.* (Bosc.)

— **Encycl.** Les *épervières* sont des plantes herbacées, à tiges nues ou feuillées, terminées par des capitules de fleurs ordinairement jaunes. Ce genre comprend plus de cent cinquante espèces, dont la majeure partie appartient à l'Europe. Elles croissent sur les montagnes, les rochers et les murs, dans les bois, les lieux humides et marécageux, etc. La plus commune est *l'épervière* des murs ou pulmonaire des Français; c'est une plante à tiges rameuses, hautes de $0^{m},50$ et plus; ses feuilles, plus ou moins découpées, sont velues et parsemées de taches brunes. Elle croît, comme son nom l'indique, sur les murs, les décombres et les rochers. On lui a attribué autrefois des propriétés adoucissantes et vulnéraires; on appliquait ses feuilles sur les plaies dont on voulait accélérer la guérison. On l'a beaucoup préconisée aussi contre les maladies du poumon. Sa réputation médicale est aujourd'hui complétement tombée. Les animaux domestiques, surtout les chevaux, mangent volontiers cette plante. Elle fournit à la teinture une nuance mordoré clair assez solide.

L'épervière piloselle, appelée aussi *oreille de souris*, est une plante vivace et longuement traçante, qui croît sur les coteaux arides et dans les terrains sablonneux. Toutes ses parties herbacées sont couvertes de longs poils blancs, soyeux et clair-semés. Cette plante a eu en médecine autant de réputation que la précédente; elle passait pour amère, astringente, vulnéraire, détersive et vermifuge. On la préconisait même contre les hernies, les ulcères internes, la gravelle, l'hydropisie, etc. On met encore quelquefois sa poudre dans les narines pour arrêter le saignement de nez. La propriété la plus réelle qu'elle possède est de provoquer une abondante sécrétion de salive et d'apaiser la soif quand on mâche sa racine. Cette plante convient aux bestiaux, surtout aux chevaux.

L'épervière à ombelles est encore assez commune; c'est une belle plante, qui atteint quelquefois la hauteur de 1 mètre et croît dans les prés secs. On trouve dans ce genre plusieurs autres espèces, notamment celles qui croissent dans les régions alpines, qui présentent assez d'intérêt pour être admises dans les jardins d'agrément. La plus remarquable sous ce rapport est *l'épervière* orangée, originaire des montagnes de l'Europe centrale. Cette plante est vivace, et ses tiges rameuses se terminent par de larges capitules de fleurs d'un beau rouge orangé; elle est depuis longtemps cultivée dans les jardins fleuristes, où on la plante en touffes ou en bordures. On la multiplie très-facilement par la division des vieux pieds, et elle trace beaucoup. Ses fleurs paraissent au premier printemps et se succèdent pendant toute la belle saison.

ÉPERVIN s. m. (é-pèr-vain). Art vétér. V. EPARVIN.

EPESSES, village de Suisse, cant. et à 3 kilom. de Lausanne. Vers l'an 563, le sol sur lequel repose ce village glissa, dit la légende, le long du rocher sur lequel il s'appuie, sans aucun dommage pour les habitants. L'anniversaire de ce miraculeux phénomène a été célébré à Epesses pendant plusieurs siècles.

ÉPETIT s. m. (é-pe-ti). Bot. Plante qui croît à la Guyane, et à laquelle on attribue de grandes vertus.

— **Encycl.** On désigne sous ce nom un arbrisseau peu connu, qui croît dans les savanes de l'Amérique méridionale, et notamment de la Guyane. Les naturels lui attribuent des propriétés merveilleuses. Ils s'en servent pour frotter jusqu'au sang le nez des jeunes chiens qu'ils destinent à la chasse, afin de leur insinuer dans la plaie, disent-ils, la vertu qu'ils supposent à cette plante. Ils croient aussi que, lorsqu'ils en portent sur eux, ils se font plus facilement aimer; aussi dit-on proverbialement, en parlant d'une personne bien amoureuse : « On lui a donné de *l'épetit*. » Cette vertu lui serait, dit-on, commune avec quelques lianes ou plantes grimpantes des mêmes régions. Les Européens établis en Amérique n'ont pas cherché à vérifier ces propriétés, qui sont, il est à peine besoin de le dire, purement imaginaires.

ÉPEULER v. a. ou tr. (é-peu-lé). Techn. Retirer avec une pince, dans la fabrication du point d'Alençon, les fils qui traversent le parchemin : EPEULER *des dentelles.*

ÉPEULEUSE s. f. (é-peu-leu-ze — rad. *épeuler*). Techn. Ouvrière qui épeule les dentelles.

ÉPÉUS ou **ÉPÉIOS**, fils d'Endymion et d'Hyperimné. Endymion, ne sachant lequel de ses trois fils choisir pour successeur, décida que son royaume appartiendrait à celui qui vaincrait les deux autres à la course. Épéus l'emporta et régna après son père sur l'Élide, dont les habitants furent dès lors appelés Épéens. — Un autre ÉPÉUS, fils de Panopée, assista au siége de Troie, où il se signala par sa valeur et surtout par son habileté comme mécanicien. Ce fut lui qui construisit le fameux cheval de bois. Il fonda la ville de Métaponte, où l'on montrait dans le temple de Minerve les outils dont il s'était, dit-on, servi pour la construction du cheval. Quelques auteurs rapportent que les dieux le privèrent de toute valeur guerrière, en punition de ce que son père avait manqué à un serment solennel.

ÉPEXÉGÈSE s. f. (é-pé-gzé-jè-ze — gr. *epexêgêsis;* de *epi*, sur, et *exégèse*). Gramm. Syn. d'APPOSITION.

EPFIG, bourg et commune de France (Bas-Rhin), cant. de Barr, arrond. et à 12 kilom. de Schlestadt, au pied des Vosges; pop. aggl. 2,001 hab. — pop. tot. 3,008 hab. Tissage de coton; tuileries. Ruines d'un château des évêques de Strasbourg.

ÉPHA s. m. (é-fa). Métrol. Mesure pour les grains, usitée chez les Hébreux et chez les Égyptiens, et valant primitivement 18 litres 088, comme le bath; plus tard, sous les Ptolémées, 35 litres environ : *L'*ÉPHA *avait trois multiples : le* nébel, *le* déthech *et le* cor; *cinq sous-multiples : le* séphel, *le* sat, *le* gomor, *le* cab *et le* log.

ÉPHAPTIDE s. f. (é-fa-pti-de — gr. *ephaptis:* de *epi*, sur; *aptô*, je noue). Antiq. Espèce de saie, vêtement militaire usité chez les Grecs.

ÉPHÉBARQUE s. m. (é-fé-bar-ke — gr. *ephêbarchos;* de *ephêbos*, éphèbe, et *archô*, je commande). Antiq. gr. Officier qui présidait aux exercices des éphèbes.

ÉPHÈBE s. m. (é-fè-be — gr. *ephêbos;* de *epi*, sur; *êbê*, jeunesse. Pour l'étymologie de ce dernier mot, v. HÉBÉ, déesse de la jeunesse). Antiq gr. Jeune homme arrivé à la puberté : *Mercure est la nature humaine envisagée dans ses aptitudes et son industrie, l'*ÉPHÈBE *tel que l'a fait le gymnase, beau par sa vigueur et sa souplesse.* (Renan.)

— Par ext. Jeune adolescent en général : *On connaît la coutume qu'avaient les anciens, Asiatiques, Romains et Grecs, de laisser croître la chevelure des* ÉPHÈBES. (Val. Parisot.)

— Entom. Genre d'insectes coléoptères trimères de la famille des fongicoles, comprenant une dizaine d'espèces qui habitent l'Amérique : *Les* ÉPHÈBES *sont très-rapprochés des lycoperdines.* (Chevrolat.)

— Bot. Genre de cryptogames à thalle pubescent, qui paraissent former le passage des lichens aux champignons.

ÉPHÉBÉUM s. m. (é-fé-bé-omm — gr. *ephébeion;* de *ephêbos*, éphèbe). Antiq. Nom que les Grecs donnaient à une grande salle de leurs gymnases, dans laquelle s'exerçaient les éphèbes. ‖ On écrit aussi ÉPHÉBIUM et ÉPHÉBÉON.

ÉPHÉBICON s. m. (é-fé-bi-kon — gr. *éphébikon;* de *ephêbos*, éphèbe). Antiq. Partie du théâtre grec réservée aux éphèbes.

ÉPHÉBIES s. f. pl. (é-fé-bî — gr. *ephêbeia;* de *ephêbos*, éphèbe). Antiq. gr. Fête qu'on célébrait dans les familles lorsque quelqu'un des garçons arrivait à l'âge des éphèbes.

ÉPHECTE s. m. (é-fè-kte — du gr. *ephiêmi*, je laisse aller). Anc. rhétor. Chose sur laquelle on suspend son jugement.

ÉPHÉDRACÉ, ÉE adj. (é-fé-dra-sé — rad. *éphèdre*). Bot. Qui ressemble à un éphèdre.

— s. f. pl. Groupe de conifères gnétacés, ayant pour type le genre éphèdre.

ÉPHÈDRE s. m. (é-fè-dre — gr. *ephedros*, proprement homme assis; de *épi*, sur, et *edra*, siége). Antiq. gr. Athlète que l'on réservait pour combattre le vainqueur.

— Entom. Genre d'insectes hyménoptères térébrants, de la famille des ichneumons, comprenant un petit nombre d'espèces dont le type habite l'Europe centrale.

— s. f. Bot. Genre d'arbrisseaux de la famille des conifères, tribu des gnétacées : *Les* ÉPHÈDRES *sont des arbustes très-rameux.* (C. d'Orbigny.)

— **Encycl.** Bot. Les *éphèdres* sont des arbustes rameux, à rameaux grêles, dressés ou pendants, articulés, à feuilles très-petites, réduites à des écailles, opposées et formant par leur réunion comme un rudiment de gaîne à chaque articulation. Aux fleurs dioïques succèdent des fruits formés de deux graines ovales, planes, convexes, recouvertes par des écailles charnues, épaisses, allongées et simulant une baie. Ce genre comprend environ six espèces, qui croissent sur les plages maritimes des régions tempérées des deux hémisphères. Ces arbustes, dont le port rappelle celui des prêles et des casuarines, produisent un effet assez bizarre dans les bosquets d'hiver. L'espèce la plus commune dans nos climats est *l'éphèdre* à deux épis, vulgairement appelée *uvette* ou *raisin de mer*. Ses fruits rougeâtres, qui mûrissent peu de temps après leur formation, sont acidules et agréables au goût. Leur suc est rafraîchissant, et on l'a administré avec succès dans les maladies aiguës et les fièvres putrides; les sommités des tiges sont astringentes et détersives. *L'éphèdre* élevée habite le nord de l'Afrique et atteint la hauteur de 5 à 6 mètres; ses fruits sont rouges et deviennent succulents comme une petite mûre; ils ont une saveur sucrée. *L'éphèdre* à un épi se trouve dans les lieux arides et pierreux des montagnes de la Hongrie et de la Sibérie; ses petits fruits, d'un beau rouge écarlate, ont une saveur fraîche et agréable. Gmelin dit qu'il se trouvait fort heureux de rencontrer ces fruits mûrs, pour calmer la soif ardente qu'il éprouvait en parcourant pendant l'été les vastes steppes de la Sibérie. On peut citer également *l'éphèdre* fragile, dont les rameaux ont des articles qui se séparent et tombent à mesure qu'ils sèchent.

ÉPHÉDRÉ, ÉE adj. (é-fé-dré — du gr. *epi*, sur; *edra*, siége). Hist. nat. Qui est formé de parties articulées et comme empilées.

ÉPHÉDRISME s. m. (é-fé-dri-sme — gr. *ephedrismos;* de *ephedros*, qui succède, qui remplace). Antiq. gr. Jeu qui était analogue à notre cheval fondu.

ÉPHELCE s. f. (é-fè-lse — du gr. *epi*, sur; *elkos*, ulcère). Méd. Croûte qui recouvre un ulcère. ‖ Caillot de sang expectoré en toussant. ‖ Peu usité.

ÉPHÉLIDE s. f. (é-fé-li-de — gr. *ephêlis;* de *epi*, sur, et *hêlios*, soleil, ces taches étant souvent causées par l'insolation). Méd. Nom donné à des taches jaunâtres qui se produisent sur la peau. ‖ *Éphélides hépatiques*, Taches qui se produisent surtout à la nuque, sur la poitrine et sur les seins. ‖ *Éphélides lentiformes*, Petites taches rondes appelées vulgairement TACHES DE ROUSSEUR. ‖ *Éphélides ignéales*, Taches produites à la partie interne des jambes et des cuisses, par l'usage de la chaufferette. ‖ *Éphélides scorbutiques*, Taches qui sont dues à l'extravasion du sang dans la peau, chez les individus atteints du scorbut.

— **Encycl.** Méd. Les *éphélides* se développent sans inflammation des diverses couches de la peau et sans altération de l'épiderme. Ces taches se rencontrent le plus souvent sur le cou, sur la poitrine, sur le ventre et sur les parties du corps qui sont couvertes. Elles sont accompagnées d'un prurit incommode et d'une légère exfoliation. Cette affection n'influe en rien sur la santé générale; elle est parfois éphémère; d'autres fois, au contraire, elle dure longtemps. Parmi les causes de cette maladie, on cite : l'insolation, une nourriture trop excitante, de mauvaises digestions, l'in-

fluence du flux menstruel (quelques femmes sont couvertes d'*éphélides* au moment de leurs règles), enfin l'inflammation chronique d'un viscère, du foie, par exemple. L'influence de cette dernière cause n'est pas prouvée.

Il y a plusieurs variétés d'*éphélides*, parmi lesquelles il faut citer le *lentigo*, connu sous le nom de taches de rousseur, et ces plaques que l'on observe souvent chez les femmes pendant la grossesse et auxquelles on donne communément le nom de *masque*. Les taches causées par les rayons du soleil et connues sous le nom de hâle sont une variété des *éphélides* proprement dites. Les taches de rousseur sont plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes; elles s'observent surtout chez les individus blonds ou roux, dont la peau est fine et blanche. Elles sont presque toujours placées sur le visage et sur les mains. La chaleur, l'émotion, et surtout le soleil, rendent ces taches beaucoup plus visibles. Elles ne sont pas accompagnées de prurit.

— *Diagnostic*. Les *éphélides* ne pourraient être confondues qu'avec le *pityriasis versicolor* ou avec les colorations syphilitiques. Pour le pityriasis, la desquamation et le manque presque absolu de prurit viendront éclairer le diagnostic, et, pour la coloration syphilitique, la couleur cuivrée, l'absence de prurit et d'exfoliation seront des indications suffisantes. De plus, il faut tenir compte de l'état général de la santé, sur lequel les *éphélides* n'exercent aucune influence.

— *Traitement*. Le traitement des *éphélides* est simple et, en général, suivi de succès. Plusieurs auteurs, et notamment le docteur Cazenave, n'accordent que peu de crédit aux pommades et lotions astringentes. Ce sont les eaux sulfureuses qui réussissent le plus souvent. Les eaux d'Enghien, de Cauterets, de Samoëns en Savoie, ont été préconisées. On les prend à l'intérieur, aidées de laxatifs et de bains sulfureux. Il est rare que ces moyens ne réussissent pas à faire disparaître les *éphélides* simples. Quant aux taches produites par les rayons du soleil, elles devront être combattues par des lotions fraîches avec du lait d'amandes amères, des décoctions aromatiques légèrement acidulées, des liquides astringents, de l'eau végéto-minérale, etc. On pourrait aussi employer des eaux ferrugineuses. Le point important est de se mettre à l'abri des rayons du soleil. Enfin le changement de climat suffit pour faire complétement disparaître les taches de cette nature. Le *lentigo* proprement dit est une maladie congénitale, ou plutôt une modification constitutionnelle de la couche pigmentaire. Il ne réclame aucun traitement et n'a sur la santé aucune influence.

ÉPHÉMÈRE adj. (é-fé-mè-re — gr. *ephêmeros;* de *epi*, sur, et *hêmera*, jour). Qui ne vit qu'un jour : *Fleur* ÉPHÉMÈRE. *Insecte* ÉPHÉMÈRE. *La mouche* ÉPHÉMÈRE *ne voit point deux aurores.* (B. de St-P.) *Parmi ces êtres* ÉPHÉMÈRES *se doivent voir des jeunesses d'un matin et des décrépitudes d'un jour.* (B. de St-P.)

Bourdonnez sous votre herbe, insectes *éphémères*.
LAMARTINE.

... Dans cet univers, dans cette immensité
Où s'abîment l'esprit et l'œil épouvanté,
Des astres éternels à l'insecte *éphémère*,
Tout n'est qu'attraction, feu, merveille, mystère.
DARU.

— Par ext. Dont la durée est excessivement courte; momentané, passager : *Bonheur* ÉPHÉMÈRE. *Vie* ÉPHÉMÈRE. *Le gouvernement populaire que Solon établit à Athènes n'eut qu'une existence* ÉPHÉMÈRE. (Machiavel.) *L'erreur est multiple et de nature* ÉPHÉMÈRE. (F. Bastiat.) *Deux nations rivales peuvent s'allier par circonstance, mais, quoi qu'on fasse, leur alliance sera toujours fragile et* ÉPHÉMÈRE. (E. de Gir.) *L'occasion* ÉPHÉMÈRE *produit souvent des écrits qui ne le sont pas.* (Renan.) *Tout ce qui est contraire à la logique est* ÉPHÉMÈRE. (J. Simon.) *Nos sentiments, nos actions, nos pensées sont* ÉPHÉMÈRES; *mais le seul beau, le bien et le vrai sont éternels.* (J. Simon.) *Sommes-nous assez petits près de ces Romains, dont la grandeur fabuleuse jette une épigramme éternelle à nos* ÉPHÉMÈRES *monuments!* (Mme L. Colet.)

... De ce monde *éphémère*
Détachons-nous sans bruit, sans regret et sans fiel.
A. BARBIER.

Plus le bonheur est grand, plus il est *éphémère*;
Est-ce sa faute, hélas! s'il meurt trop promptement?
H. CANTEL.

Les générations, dans leur presse *éphémère*,
Sont pareilles, hélas! aux feuilles des forêts
Qui verdissent un jour et jaunissent après.
SAINTE-BEUVE.

L'homme, perdant sa chimère,
Se demande avec douleur
Quelle est la plus *éphémère*
De la vie ou de la fleur.
MILLEVOYE.

— Pathol. *Fièvre éphémère*, Fièvre causée généralement par un excès de fatigue ou par le refroidissement, et qui ne dure presque jamais plus de trente-six heures. ‖ On l'appelle aussi COURBATURE.

— s. m. Entom. Genre d'insectes névroptères, type de la famille des éphémérines, comprenant un petit nombre d'espèces qui vivent très-peu de temps à l'état parfait : *A l'état d'insectes parfaits, les* ÉPHÉMÈRES *sont des êtres tout à fait aériens.* (E. Desmarest.) *Les sauvages de la Louisiane marquent la sixième heure du jour par le moment où l'*ÉPHÉMÈRE *sort des eaux.* (Chateaub.) *L'*ÉPHÉMÈRE, *cette mouche qui naît juste pour mourir, vit une heure uniquement d'amour.* (Michelet.)

Montre-moi l'Eternel donnant comme un royaume
Le temps à l'*éphémère* et l'espace à l'atome.
V. HUGO.

‖ Les naturalistes font souvent ce mot féminin.

— s. f. Bot. Genre de plantes, de la famille des commélynées, connu aussi sous les noms d'ÉPHÉMÉRINE et de TRADESCANTIE. ‖ Genre de mousses formé aux dépens des phasques.

— **Antonymes.** Durable, éternel, immortel, impérissable, perpétuel, persistant, vivace.

— **Encycl.** Entom. Les *éphémères* sont des insectes névroptères, à corps cylindrique et allongé; la tête est petite et occupée presque entièrement par les yeux, qui sont simples; les antennes sont velues; les ailes, au nombre de quatre, présentent de nombreuses nervures transversales; l'abdomen se termine par trois soies égales; les pattes sont aplaties, ciliées, et les antérieures sont disposées de manière à pouvoir remuer la terre humide. Les espèces très-peu nombreuses que renferme ce genre, type de la tribu des éphémérines, se ressemblent tellement entre elles, que plusieurs auteurs les ont confondues en une seule. Le type est *l'éphémère commune*, qui est brune, avec le ventre d'un jaune foncé, des taches triangulaires et quatre ailes brunes à taches plus foncées. Cette espèce est très-répandue dans le centre et le nord de l'Europe. Les *éphémères*, si remarquables par la courte durée de leur vie à l'état parfait, sont des insectes d'une consistance molle, à métamorphoses incomplètes. Elles ont été connues dès la plus haute antiquité. Aristote en a parlé; du moins tous les commentateurs sont-ils d'accord pour rapporter à ces névroptères le passage suivant de son *Traité des animaux :* « Près du fleuve Hypanis, qui se jette dans le Bosphore, on voit pendant le solstice des follicules plus grands qu'un grain de raisin, qui, en se rompant, donnent naissance à un animal muni de quatre ailes et de quatre pattes. Ces êtres vivent et volent jusqu'au soir, s'affaiblissent lorsque le soleil s'incline vers l'occident et meurent quand il se couche, leur vie n'ayant duré qu'un jour; de là on les nomme *éphémères*. » Pline se contente de répéter ce qu'a dit Aristote, en ajoutant quelques erreurs. Elien donne à ces insectes le nom de *monéméron* (un seul jour), qui signifie la même chose que *éphémère*. Scaliger, Auger Clutius, Swammerdam, Réaumur, Degeer, Fabricius et bien d'autres encore ont successivement ajouté quelques traits à l'intéressante histoire des *éphémères*, que Pictet a résumée et complétée dans un travail récent.

Les larves de ces insectes sont aquatiques, de forme allongée; leurs branchies, situées à l'extérieur, soit sur les côtés du corps, soit sur le dos, du reste variables de nombre, de forme ou de position, parsemées d'un grand nombre de vaisseaux dans lesquels Carus a découvert une circulation, sont dans un état d'agitation continuelle, qui a pour résultat de faciliter et d'augmenter leur contact avec l'air renfermé dans le liquide; la bouche est souvent armée de deux pièces cornées et dentées. Parmi ces larves, les unes sont longues, cylindriques, munies de pattes fortes et tranchantes; les autres aplaties ou minces et à queue ciliée; mais ces dernières appartiennent aujourd'hui à des genres distincts. Les mœurs de ces larves ne présentent pas moins de différences que leur organisation. Les premières sont fouisseuses, et se creusent, au fond des eaux dormantes et dans la vase, des galeries souterraines, tubulaires, droites ou légèrement arquées. Quelques-unes recherchent les terres compactes des berges des rivières; leurs galeries se composent de deux trous séparés par une paroi étroite, mais se rejoignant dans le fond. Néanmoins, toutes ces larves nagent avec facilité. On pense qu'elles vivent deux ou trois ans dans cet état; mais on ne sait pas bien quelle est leur nourriture : on a trouvé dans leur estomac de la terre glaise et des débris organiques. D'autres larves sont aplaties, incapables de fouir, et vivent à découvert, appliquées contre les pierres dans les ruisseaux rapides; elles sont carnassières. D'autres encore sont minces et armées d'une queue ciliée, qui constitue un puissant instrument de natation; elles sont errantes, se cachent dans les herbes et se nourrissent de matières animales. Il en est enfin qui, plus faibles et dépourvues de la faculté de nager, rampent dans la vase et ont recours à la ruse pour saisir leur proie. Les larves de toutes les *éphémères* ressemblent beaucoup à l'insecte parfait et vivent constamment dans l'eau, ou tout au moins dans la terre très-humide. « Lorsque les eaux de la Marne et de la Seine viennent à baisser, dit Valmont de Bomare, on voit sur le bord de ces rivières, jusqu'à deux ou trois pieds au-dessus du niveau de l'eau, la terre toute criblée de petits trous dont l'ouverture peut avoir deux ou trois lignes de diamètre. Ces trous sont vides; les insectes les ont abandonnés lorsqu'ils se sont vus à sec, et ont été creuser plus bas, dans la terre baignée par l'eau. Ces trous, qui servent d'habitation à ces insectes, sont dirigés horizontalement, ils ont deux ouvertures placées l'une à côté de l'autre, de sorte que la cavité du trou est semblable à celle d'un tuyau coudé; l'insecte entre par une ouverture et sort par l'autre; il proportionne la capacité de ce tuyau à ses différents états d'accroissement. » Ce passage s'applique surtout aux nymphes, qui ne diffèrent des larves que par leurs rudiments d'ailes; leur genre de vie est le même; en sorte que les *éphémères* sont des insectes agiles et prenant de la nourriture sous tous leurs états. Le passage de l'état de nymphe à celui d'insecte parfait s'opère rapidement, tantôt à la surface de l'eau, tantôt sur les herbes aquatiques, tantôt sur le rivage même. La peau se fend au-dessus de la tête et du corselet, et *l'éphémère* ne tarde pas à en sortir; mais il lui reste encore à subir une nouvelle mue; aussi, dès qu'elle peut faire usage de ses ailes, va-t-elle se fixer à quelque distance et se cramponner contre un objet solide et résistant. Là elle reste parfois plus de vingt-quatre heures, et se débarrasse enfin de sa dernière enveloppe, sorte de peau demi-opaque, qui dissimule ses couleurs et gêne ses mouvements. D'après Swammerdam, le mâle seul est sujet à cette seconde métamorphose.

Aussitôt après leur évolution définitive, les sexes se recherchent. Le naturaliste que nous venons de citer dit que le mâle féconde les œufs à la manière des poissons, c'est-à-dire qu'il s'en approche, répand sur eux une sorte de laitance, puis les abandonne à eux-mêmes dans l'eau. Réaumur et Pictet ont démontré que l'accouplement des deux sexes est réel et qu'il a lieu dans l'air. « Ces insectes, dit A. Percheron, n'ayant pour ainsi dire reçu la vie que pour la transmettre, cherchent aussitôt à remplir le but de la nature; les mâles voltigent, réunis en groupe, attendant qu'une femelle s'approche d'eux; dès qu'il en paraît une, plusieurs mâles la poursuivent: heureux qui peut l'atteindre. Le couple se retire à l'écart et se pose sur le premier corps qui se présente; le mâle se trouve placé au-dessous de la femelle, le corps relevé et joignant la femelle à ses organes sexuels, en la retenant avec ses crochets; l'accouplement ne dure qu'un instant. La femelle songe aussitôt à sa ponte; elle porte ses œufs dans deux grappes qui sortent du dessous du septième anneau de son abdomen; chacune de ces grappes, qui contient de trois à quatre cents œufs, est fort grosse, par rapport au volume de l'insecte; la femelle va pour les pondre à l'eau; mais souvent elles lui échappent avant qu'elle ait pu la gagner, et elle les abandonne à l'endroit même où s'est fait l'accouplement; celles qui peuvent gagner la rivière se posent au-dessus sur les filets de leur queue, et abandonnent leurs œufs, qui tombent au fond de l'eau par leur propre poids et s'y dispersent; les femelles meurent bientôt après. »

A l'état parfait, les *éphémères* sont des êtres tout à fait aériens, tellement légers, qu'un millier d'individus, débarrassés de leurs œufs, pèseraient à peine quatre grammes. Leurs téguments sont minces et peu résistants, au point qu'on ne peut saisir certaines espèces sans les détériorer; la moindre pression les défigure; la dessiccation les racornit, et, dans cet état, elles sont d'une fragilité extrême et se cassent au moindre souffle; aussi ces insectes font-ils le désespoir des collectionneurs. Les *éphémères* volent d'habitude verticalement; attirées par la lumière, elles viennent se brûler à la flamme, comme les papillons. Elles naissent surtout le matin et le soir, rarement dans le milieu du jour. Elles apparaissent plus nombreuses lorsque la chaleur est très-forte, et semblent alors présager un orage. Quelquefois leur apparition est si soudaine qu'elles emportent, pendante à leur queue, leur dépouille de nymphe. « Dans chaque pays, ajoute Valmont de Bomare, les mouches *éphémères* paraissent tous les ans avec une sorte de régularité; ce n'est aussi que pendant un certain nombre de jours consécutifs qu'elles remplissent l'air aux environs des rivières; enfin, ce n'est qu'à une certaine heure de chaque jour que les premières commencent à sortir de l'eau pour devenir habitantes de l'air. Cette heure n'est pas la même pour les *éphémères* de différentes espèces : celles du Rhin, de la Meuse, etc., commencent à voler deux heures environ avant le coucher du soleil. Les plus diligentes de celles de la Seine et de la Marne ne s'élèvent en l'air que lorsque le soleil est près de se coucher; ce n'est que lorsqu'il a disparu que le gros de ces mouches forme des nuées. Elles se répandent partout en un instant; elles folâtrent sur la surface des eaux; si l'on tient une lumière, elles s'y portent de toutes parts; elles décrivent des cercles tout autour et en tout sens, mais toujours avec une régularité singulière. Ne plaignons donc pas *l'éphémère :* contente du destin que lui a fait la nature, elle joue sur le bord de son tombeau. » En Suède, Degeer a observé les *éphémères* à la fin du printemps, et toujours avant le coucher du soleil. En Hollande, comme sous nos climats, elles apparaissent vers le milieu de l'été. Certaines circonstances, telles que la température, le niveau des eaux, etc., peuvent avancer ou retarder leur apparition. Les pêcheurs connaissent l'époque de cette apparition dans les divers pays, aussi bien que les cultivateurs connaissent celle des semailles et des récoltes. En général, ces insectes ne se montrent en grande abondance que pendant trois jours de suite. En Hollande, on voit quelquefois le ciel s'obscurcir tout à coup comme s'il était couvert de nuages, par suite de l'énorme quantité d'*éphémères* qui naissent à la fois.

Ces insectes meurent ordinairement quelques heures après l'accouplement. Ils tombent alors en quantité considérable dans les eaux, et servent de nourriture à leurs habitants; de là le nom vulgaire de *manne des poissons*. Ceux qui s'abattent sur les bords présentent souvent l'apparence d'une neige épaisse et tombant par gros flocons; ils couvrent alors le sol d'une couche blanchâtre assez épaisse. Dans certains pays, notamment en Carniole, on ramasse les *éphémères* par tombereaux, et on les emploie comme engrais pour les terres.

— Bot. Le genre *éphémère*, dont le nom scientifique est *tradescantia*, renferme des plantes herbacées, à feuilles alternes et engaînantes; les fleurs, réunies dans une spathe, ont un périanthe à six divisions alternant sur deux rangs, les trois extérieures herbacées, les intérieures pétaloïdes, six étamines à filets barbus. La plupart des espèces appartiennent à l'Amérique. Leurs graines sont riches en fécule. Néanmoins, les *éphémères* sont plutôt connues comme plantes d'ornement. *L'éphémère de Virginie* est originaire de Etats-Unis et de l'Amérique centrale. A la Jamaïque, son suc est, dit-on, employé contre la morsure des araignées venimeuses. Cette espèce est répandue dans nos jardins; c'est une charmante plante, dont les fleurs, bleues dans le type, blanches ou roses dans les variétés obtenues par la culture, ne durent guère qu'un jour, mais se succèdent pendant presque toute la belle saison.

ÉPHÉMÈREMENT adv. (é-fé-mè-re-man — rad. *éphémère*). D'une manière éphémère, passagère : *De nos jours, beaucoup de gens s'unissent* ÉPHÉMÈREMENT, *pour se trahir ensuite.* (E. Clément.) *Tant qu'une inquisition peut exister plus qu'*ÉPHÉMÈREMENT, *la nécessité sociale exige qu'une force quelconque soit transformée en droit.* (Colins.)

ÉPHÉMÉRENTE s. m. (é-fé-mé-ran-te). Antiq. hébr. Prêtre présidant à son tour, un jour durant, l'assemblée des thérapeutes.

ÉPHÉMÉRIDE s. f. (é-fé-mé-ri-de — gr. *ephêmeris;* de *ephêmeros*, éphémère). Astron. et Chronol. Ouvrage indiquant d'avance les faits astronomiques qui doivent se succéder pendant un certain intervalle de temps : *Quelques personnes demandèrent que le* Nautical Almanack *devînt une* ÉPHÉMÉRIDE *astronomique complète.* (Arago.) ‖ Pl. Notice indiquant, à de courts intervalles de temps, les éléments d'un astre pouvant servir à calculer sa marche : *Les* ÉPHÉMÉRIDES *d'une comète.* ‖ Chez les anciens, Sorte de biographie ou de journal relatant jour par jour les faits relatifs à l'histoire d'un personnage; sorte de journal historique où l'on relatait jour par jour les événements importants : *Les* ÉPHÉMÉRIDES *d'Alexandre.* ‖ Aujourd'hui, Ouvrage, notice, tableau où l'on indique les événements arrivés le même jour de l'année, à des époques différentes : *Les* ÉPHÉMÉRIDES *de l'histoire de France. Plusieurs journaux ont l'habitude de publier des* ÉPHÉMÉRIDES.

— Rem. Ce mot est resté longtemps masculin, et Voltaire lui donnait encore ce genre.

— **Encycl.** Hist. Le nom d'*éphémérides* était donné par les anciens à des espèces de journaux ou mémoires historiques où l'on consignait quotidiennement les événements remarquables. Dans notre société chrétienne, le père de famille écrivait sur les feuillets blancs des livres saints la date de la naissance de ses enfants, la date de leur mariage et de leur décès. « Je suis né le 22 aoust en 1624, sur les six heures du matin, dit Segrais. J'ai trouvé ma naissance écrite par mon père sur des Heures gothiques en vélin, de la manière qu'il les avoit eues de ma grand'mère. » Les noms étaient généralement accompagnés, dans ces sortes d'inscriptions, de quelque verset de l'Ecriture, pris au hasard à l'ouverture du livre, comme présage ou révélation sacrée. C'était là une tradition de l'antiquité païenne, qui devinait l'avenir par ses sorts homériques ou virgiliens, c'est-à-dire par l'interprétation de telle ou telle ligne à l'ouverture faite au hasard d'un livre d'Homère ou de Virgile. Un sort virgilien avait, paraît-il, annoncé de la sorte l'avénement à l'empire d'Alexandre Sévère. Chez les chrétiens, ces touchantes *éphémérides* de la famille, placées sous la protection de la religion, se perpétuaient de génération en génération, comme des archives sacrées. On a le livre de famille de Bossuet. Sa naissance y est marquée de ce verset emprunté au *Deutéronome :* « Le Seigneur a daigné lui servir de guide. Il l'a conduit par de longs détours; il l'a instruit de sa voix, et il l'a conservé comme la prunelle de son œil. » On ne se servait pas toujours des livres sacrés; on avait quelquefois des livres spéciaux consacrés à l'inscription des faits principaux dans les familles. M. Feuillet de Conches, qui fait cette remarque dans ses *Causeries d'un curieux*, cite, par exemple, les *Ephémérides* de Beuther, qui donnent un article général pour chaque mois, puis un article spé-

cial pour chaque jour, avec la concordance des temps chez les Hébreux, les Grecs et les Latins. Ce livre est disposé typographiquement de telle sorte que la moitié de chaque page reste blanche, afin de laisser à chacun la faculté d'y inscrire ses propres *éphémérides*. Estienne Pasquier a fait usage d'un livre de ce genre pour ses souvenirs personnels. Le chirurgien parisien François Rassius y a inscrit son mariage dans les termes suivants : « *Anno D.* 1551, *uxorem duxi Mariam Le Prestre* (d'une famille très-ancienne), INTER PRIMAM ET 2AM A MENSE NOCTIS. *Id sit felicibus auspiciis.* » Sur ce même ouvrage, édition de 1551, on a retrouvé consignés les souvenirs de famille de Michel de Montaigne. C'est d'abord la mention de la naissance de ce grand homme, vraisemblablement faite de la main de son père, mais longtemps après l'événement (Montaigne naquit en 1533). Après quoi viennent une quarantaine d'*éphémérides* de famille de la main même de l'auteur des *Essais*, et quelques-unes rédigées par sa fille Léonore; enfin la date de la mort de Montaigne. Le titre du livre qui porte ces annotations est ainsi conçu : Mi. CHARLES BEYTHER *Corolopolitæ Franci, Ephemeris Historica; eiusdem, De amorum mundi concinna dispositione libellus. Parisiis, ex officina Michaelis Fezandat et Roberti Grandion, in taberna Gryphiana, ad montem D. Hilarii, sub ueueis.* 1551. Quelques personnes eurent aussi, pour inscrire leurs *éphémérides*, des livres de prédilection interfoliés, qu'ils chargeaient de notes, et où leurs familiers étaient invités même à inscrire leurs noms avec des réflexions, des sentences ou le récit de quelque fait de leur vie. De là aux albums *amicorum*, il n'y avait, comme on le voit, qu'un pas.

Le nom d'*éphémérides* est resté appliqué, chez les modernes, à des ouvrages contenant, pour chaque jour de l'année, les faits intéressants, mémorables ou simplement curieux qui se sont accomplis à différentes époques. Telles sont les *Éphémérides politiques, littéraires et religieuses, présentant pour chaque jour de l'année un tableau des événements remarquables qui datent de ce même jour dans l'histoire de tous les siècles et de tous les pays*, par Noël (Paris, 1796-1797, 4 vol. in-8°; 2e et 3e édit., corrigées et augmentées, avec planches, 1803-1812, 12 vol. in-8°); les *Éphémérides universelles* de Corby, publiées de 1828 à 1833. Quelques almanachs donnent des *éphémérides* en regard ou à la suite du calendrier. Certains recueils périodiques font de même.

L'*Annuaire militaire* insère des *éphémérides* qui naturellement se rapportent à la spécialité à laquelle il est voué. L'usage s'est établi dans plusieurs journaux littéraires, politiques ou autres, de consacrer dans chaque numéro une petite place à un souvenir historique ou anecdotique. Le *Siècle*, parmi les organes quotidiens les plus répandus, offre chaque jour à ses lecteurs, depuis plusieurs années, une *éphéméride* signée Eugène d'Auriac. La *Liberté* a donné à son tour les *Éphémérides de la Liberté*, et l'*Étendard*, avec des vues toutes différentes, insérait régulièrement des *éphémérides* napoléoniennes dont se moquaient avec plus ou moins d'esprit les feuilles épigrammatiques. Enfin, le *Courrier français*, avant sa suppression en juin 1868, publiait des *éphémérides* révolutionnaires signées Alfred Deberle; c'étaient de petites pages détachées avec soin de l'histoire des luttes héroïques de tous les temps et de tous les pays. Fort lues et fort goûtées, les *éphémérides* révolutionnaires n'ont pas tardé à attirer sur la tête de leur auteur, non pas le glaive de la justice, la métaphore serait un peu forte, mais au moins l'amende à payer et le séjour à Sainte-Pélagie. Il est donc vrai que, même dans une *éphéméride*, on peut exprimer ses vœux, faire pénétrer sa pensée, introduire un sujet d'enseignement et de méditation. Nos devanciers, la plupart du temps compilateurs froids et secs, ne se doutaient pas de cela; ils n'avaient guère d'autre but que de réunir des faits, de les entasser en de gros et indigestes volumes, de les faire pénétrer de gré ou de force dans une date. Ils compilaient donc; ils compilaient, compilaient, compilaient, comme le bonhomme dont parle Voltaire; encore une fois, ils compilaient sans trop de souci de risquer l'allusion qui fait vivre le récit, ne se mêlant point de discuter, à propos de tel héros traditionnel, les petits grands hommes de l'heure présente, ni de voir sous tel fait d'autrefois une leçon profitable pour l'événement de demain. Aussi n'avait-on jamais vu, mais là, jamais, une *éphéméride* poursuivie et condamnée en justice. Est-ce qu'une *éphéméride* pouvait signifier quelque chose, avoir la moindre importance littéraire et encore moins politique? Allons, voilà bien le fruit des révolutions, dirait M. Joseph Prud'homme. Ombre du vieux Noël, voile-toi la face, tout est bouleversé.

— Astron. Les *éphémérides* astronomiques sont des tables donnant, pour chaque jour de l'année, la position des astres et indiquant les phénomènes célestes. Les plus anciennes ont été dressées au XVe siècle par Jean Muller, dit Regiomontanus (*Ephemerides astronomicæ*, Nuremberg, 1475, in-4°). La France, l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, l'Italie, la Russie publient chaque année un volume d'*Éphémérides astronomiques*, faisant connaître ordinairement trois ans à l'avance les phénomènes célestes les plus importants et qui peuvent le plus intéresser les navigateurs. Citons d'abord les éclipses, puis les levers, les couchers et les passages au méridien des astres qui composent le système solaire, le tout rapporté à un méridien principal. Les *éphémérides* astronomiques offrent de la sorte, non-seulement pour chaque jour, mais pour chaque seconde de l'année, l'état du ciel tout calculé d'avance, et avec une précision telle, qu'elle équivaut, pour ainsi dire, à l'observation directe. Ces précieuses tables offrent donc au savant des données qui lui permettent de préparer ses travaux et ses études, et au voyageur livré à la merci des flots des résultats auxquels il doit comparer les siens pour reconnaître sa position sur le globe, au milieu des mers.

Les *éphémérides* que publie annuellement le Bureau des longitudes de France portent le titre de *Connaissance des temps ou des mouvements célestes*. Cette collection, entreprise par l'ancienne Académie des sciences, n'a jamais souffert d'interruption depuis 1679, époque à laquelle Picard en publia le premier volume. Lefebvre, qui a de plus donné les *Éphémérides calculées sur le méridien de Paris, pour les années* 1684, 1685, continua le travail de Picard de 1684 à 1701; Lieutaud en fut chargé de 1702 à 1729; de 1704 à 1711, il avait donné les *Éphémérides* (8 vol. in-4°), en commun avec Desplaces, Bonnie et Ch. Desforges. A sa mort, les tables particulières dont il se servait passèrent à son collaborateur Desplaces, qui a donné : *Éphémérides des mouvements célestes pour dix années, depuis* 1715 *inclusivement jusqu'en* 1725, *où l'on trouve les mouvements diurnes des planètes en longitude, leurs latitudes, aspects et méditations; celles des étoiles, leur lever, coucher, apparitions et occultations; les immersions et émersions du premier satellite de Jupiter pour les mêmes années; avec une introduction pour l'usage et l'utilité des Éphémérides pour le méridien de Paris* (Paris, 1716, in-4°). Après Lieutaud, Godin les rédigea de 1730 à 1733 inclusivement; Maraldi les continua jusqu'en 1759; Lalande remplaça Maraldi et publia les volumes de 1760 à 1775; Jeaurat poursuivit jusqu'en 1785, Méchain jusqu'en 1794. En 1795, un décret de la Convention nationale ayant établi le Bureau des longitudes de France, la publication de la *Connaissance des temps* fut confiée spécialement à ce corps savant. Lalande en prit alors la direction, qu'il conserva jusqu'en 1807. Outre les astronomes dont nous avons cité les noms, d'autres savants, tels que Delambre, Bouvard, Lagrange, Biot, Arago, Laugier, Mathieu, Largeteau, Delaunay, etc., y coopérèrent d'une manière plus ou moins suivie. Le Bureau des longitudes, qui rédige la *Connaissance des temps*, fait des observations astronomiques et météorologiques, et consigne ces divers travaux dans un *Annuaire* qu'il publie chaque année; Arago savait enrichir cet *Annuaire* de notices scientifiques remarquables; M. Delaunay poursuit la belle tradition d'Arago.

La *Connaissance des temps* a subi, à diverses époques, des modifications dont on trouvera l'histoire dans la préface du volume de 1802. Chaque volume de la collection se compose de deux parties : la première contient l'*éphéméride* astronomique, suivie de quelques tables auxiliaires, d'un catalogue d'étoiles principales, d'une table des positions géographiques des principaux lieux de la terre, et d'un chapitre donnant l'explication et indiquant l'usage des articles de l'*Éphéméride*. La seconde partie reproduit, sous le titre d'*Additions*, des mémoires lus dans les séances du Bureau des longitudes, et des notes scientifiques sur les observations, les calculs, les discussions et les livres nouveaux qui peuvent intéresser l'astronomie, la géographie et la navigation. Les *Additions* de la *Connaissance des temps* forment un dépôt riche en documents pour l'histoire des sciences. De nos jours, quelques *éphémérides* inexactes ont été refaites, entre autres celles de la planète Mercure et de la planète Uranus par M. Le Verrier, dont le travail complet sur la planète Neptune a été imprimé dans la *Connaissance des temps* pour 1849.

Parmi les *éphémérides* astronomiques justement célèbres, nous citerons encore les *Éphémérides des satellites de Jupiter*, publiées en 1668 par Jean-Dominique Cassini, et enfin les *Éphémérides géographiques*, publication fondée en 1798 par le général baron de Zach, et qui est continuée encore aujourd'hui.

Mentionnons enfin, comme ayant joui d'une certaine réputation dans leur temps, les *Éphémérides* du P. Hell (Vienne, 1757); celles de Milan (1775); celles de Berlin (1776).

Éphémérides du citoyen ou **Chronique de l'esprit national.** Ce fut en 1765 que l'abbé Baudeau fonda cette publication, qui fut d'abord hebdomadaire et produisit, dans le format in-12, six cahiers ou volumes. Converti peu après aux principes des physiocrates, dont l'organe, le *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, leur avait été retiré, l'abbé Baudeau mit généreusement à leur service les colonnes de son propre recueil (1767) qui, devenu mensuel, prit le nom de *Bibliothèque raisonnée des sciences morales et politiques*. Il en abandonna bientôt lui-même (mai 1768) la direction à Dupont (de Nemours), sans lui retirer sa collaboration; mais, quatre ans après (mai 1772), cette revue fut supprimée *par ordre*. Outre les six volumes dont il est parlé ci-dessus, la collection complète est composée de 63 volumes. L'avènement au ministère du grand Turgot engagea l'abbé Baudeau à ressusciter son journal avec ce nouveau titre : *Nouvelles Éphémérides économiques* ou *Bibliothèque raisonnée de l'histoire de la morale et de la politique* (1774).

Pour donner une idée de l'importance de ce recueil, nous citerons les titres des articles les plus remarquables :

— ANNÉE 1767 : *Du luxe et des lois somptuaires; Des hérédités foncières.*

— 1768 : *Lettres d'un fermier et d'un propriétaire*, par Quesnay; *Physiocratie ou Constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain*, par Dupont (de Nemours); *Sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés*, par l'abbé de Mably.

— 1769 : *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, par Turgot; *Comparaison du revenu des terres à diverses époques; Du rétablissement de l'impôt dans un ordre naturel.*

— 1770 : *Histoire moderne du droit naturel; Première introduction à la philosophie économique*, par l'abbé Baudeau; *Leçons économiques*, par l'Ami des hommes (le marquis de Mirabeau).

— 1771 : *Fragment d'un ouvrage intitulé :* Éléments de philosophie économique, par Dupont (de Nemours); *Traité de la circulation et du crédit.*

— 1772 : *Abrégé des principes de l'économie politique*, par le margrave de Bade.

— 1774 : *Principes de tout gouvernement; Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole*, par Quesnay.

— 1775 : *Lettre à M. Necker sur son* Éloge de Colbert; *Éloge funèbre de Quesnay*, par le marquis de Mirabeau; *Mémoires historiques sur le monopole du blé, sur les disettes, sur le prix des grains; Essai sur l'abus des privilèges*, par le président Bigot de Sainte-Croix.

— 1776 : *Mémoire sur les affaires extraordinaires faites en France pendant la dernière guerre* (guerre de Sept ans), par l'abbé Baudeau; *Observations à M. l'abbé de Condillac sur son livre* Du commerce et du gouvernement.

On trouve à la Bibliothèque de la rue Richelieu trois livraisons intitulées : *Nouvelles Éphémérides*, et portant la date de 1788. Le nom de l'auteur n'est point indiqué; mais quelques érudits pensent que c'était l'abbé Baudeau qui avait voulu faire revivre son recueil.

ÉPHÉMÉRIE s. f. (é-fé-mé-ri — gr. *ephemeria*, fonction de chaque jour). Chacune des classes dont se composait l'assemblée des prêtres juifs, et qui faisaient alternativement, durant une semaine entière, le service du temple.

ÉPHÉMÉRIN, INE adj. (é-fé-mé-rain, i-ne — rad. *éphémère*). Entom. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre éphémère. ▯ On dit aussi ÉPHÉMÉRIEN, et quelquefois ÉPHÉMÉRITE.

— s. f. pl. Famille d'insectes névroptères ayant pour type le genre éphémère : *Les larves des* ÉPHÉMÉRINES *vivent généralement en famille.* (E. Desmarest.)

— s. f. Bot. Syn. d'ÉPHÉMÈRE ou TRADESCANTIE.

— **Encycl.** Entom. Les *éphémérines* forment, dans l'ordre des insectes névroptères, une petite famille caractérisée par des antennes courtes, à trois articles, dont le dernier est une soie mince; une bouche imparfaite, dépourvue de véritables organes de manducation; des ailes délicates, les postérieures toujours très-petites; un abdomen terminé par deux ou trois longues soies articulées. Ces insectes ont le corps allongé, une consistance très-molle, des téguments minces et peu résistants. Leurs métamorphoses sont incomplètes. Ils vivent, à l'état parfait, très-peu de temps, quelques heures, un jour à peine, rarement davantage. Cette famille, qui a des affinités avec les termites, les perles et surtout les libellules, comprend les genres suivants : éphémère, palingénie, cœnis, bœtis, potamanthe, cloë, oligoneurie. Pour leur curieuse manière de vivre, v. ÉPHÉMÈRE.

ÉPHÉMÉRIS s. f. (é-fé-mé-ris — mot latiformé du gr. *epi*, sur, et *hémera*, jour). Antiq. Nom que les Romains donnaient à un journal particulier dans lequel ils notaient leurs actions et leurs dépenses quotidiennes.

ÉPHÉMÉROPYRE s. f. (é-fé-mé-ro-pi-re — du gr. *ephémeros*, quotidien; *pur*, fièvre). Pathol. Fièvre quotidienne.

ÉPHÉPHI s. m. (é-fé-fi). Chron. Syn. d'ÉPIPH.

ÉPHÈSE (*Ephesus*), ancienne ville de l'Asie Mineure (Ionie), sur la côte O., au bord du Caystre et près de la mer Egée, à 60 kilom. S.-S.-E. de Smyrne. C'était une des cités les plus florissantes de l'Ionie. Les vastes proportions de son port en avaient fait le centre du commerce de toutes les contrées environnantes; mais cette ville est particulièrement célèbre par son temple de Diane Artémis et par la folie de celui qui l'incendia (v. ÉROSTRATE). Ce monument, d'ordre ionique, était compté par les anciens au nombre des sept merveilles du monde. Les colonnes qui l'ornaient étaient au nombre de cent vingt-sept, et mesuraient 20 mètres de hauteur. Trente-six de ces colonnes étaient travaillées et ornées de bas-reliefs; une d'elles surtout, œuvre de Scopas, excitait l'admiration publique. Elles se présentaient par rangées de huit sur les façades et formaient un double rang autour de la *cella*, disposition qui caractérise les temples octostyles diptères. La longueur de l'ensemble était de 425 pieds antiques (environ 129 mètres), et sa largeur de 220 pieds (un peu plus de 66 mètres). Un portique d'un stade de longueur précédait le temple, qui s'élevait au-dessus d'une sorte de soubassement de dix marches. On peut conclure, d'un passage de la *Cyropédie* de Xénophon, que la statue d'Artémis, qui s'élevait dans le naos, était d'or.

Le peuple, qui attribue facilement à des circonstances merveilleuses les objets qui lui paraissent au-dessus de l'ordinaire, voulait que le temple et la statue de la déesse fussent tombés du ciel. Le monument primitif avait été élevé aux frais de toutes les villes de l'Asie Mineure, et, selon Pline, on y travailla pendant deux cent vingt ans, chiffre qui, du reste, ne doit pas trop nous surprendre, si nous songeons que certaines de nos cathédrales du moyen âge ont coûté également des siècles entiers de travail. Les cent vingt-sept colonnes du temple d'Artémis, suivant une tradition dont l'authenticité n'est pas d'ailleurs solidement établie, auraient été fournies, dans des circonstances que l'on ignore, par autant de princes ou de rois.

La date du commencement de la construction est déduite par les archéologues de l'histoire des constructeurs. En effet, le temple étant regardé comme le plus ancien par celui-ci ayant eu pour aide Rhœcus et Théodore de Samos, et ce dernier artiste étant connu pour avoir gravé l'anneau de Polycrate, il faut placer le commencement de la construction de cet édifice vers la XLe olympiade, c'est-à-dire 620 ans environ avant notre ère. Métagène continua les travaux du son père Chersiphron, et, s'il est vrai que l'achèvement de l'œuvre ait été attendu durant plus de deux siècles, plusieurs autres architectes durent lui succéder.

Tel était le temple qu'Erostrate incendia, au moins en partie. « Il est à croire, dit M. de Clarac, auquel on doit l'excellente description du temple d'Éphèse qui se trouve dans les notes du *Voyage dans le Levant* du comte de Forbin, il est à croire que les charpentes et le toit furent seuls consumés. Le reste du temple ne fut pas assez endommagé pour n'avoir pu servir lors de sa restauration. Les Ephésiens se réservèrent la gloire de le reconstruire, et ils contribuèrent tous aux frais de cette entreprise; les femmes même apportèrent leur or et leurs bijoux. » D'un autre côté, si, comme le veut Strabon, on vendit les colonnes de l'ancien temple, il ne dut pas, malgré l'opinion de M. de Clarac, rester dans la seconde construction beaucoup de parties de la première. Celle-ci ne fit que servir de modèle à la seconde, qui fut plus considérable en étendue et même, dit-on, en richesse. Strabon, qui d'accord avec le luxe de l'architecture : la charpente et les portes en furent faites d'ébène, de cèdre, de cyprès et d'autres bois précieux, et ces ouvrages, dit-il, MM. Maury, existaient encore en très-bon état à l'époque où Mucianus, trois fois consul, vit le temple d'Ephèse, c'est-à-dire quatre cents ans après son rétablissement. Cette assertion est, du reste, parfaitement conforme à l'opinion exprimée par le savant auteur, que le temple d'Ephèse fut reconstruit trois fois, et que sa dernière construction date vraisemblablement de l'époque d'Alexandre.

Le temple d'Ephèse, mentionné souvent dans les *Actes des Apôtres*, pillé par les Scythes 263 ans après J.-C., fut détruit, cette fois pour toujours, quand les empereurs chrétiens firent abattre les temples du paganisme.

Non-seulement le temple de la déesse éphésienne était un lieu constant de pèlerinage pour les Grecs et les peuples des contrées voisines, mais Elien, Hérodote, Etienne de Byzance nous apprennent encore que ce temple avait sous sa juridiction, outre la ville d'Éphèse et la contrée appelée *Catakékoumené*, le champ voisin du Caystre et la ville de Corissos. A Éphèse, nous touchons donc à la forme théocratique des gouvernements de l'Asie.

Le même caractère asiatique se retrouve dans l'usage de la castration imposé aux *mégabyses* ou prêtres de Diane, comme à ceux de Cybèle. Les prêtresses de Diane pouvaient seules prétendre dans son temple. Sur son culte, v. ÉPHÉSIAQUES, et sur la déesse elle-même, v. DIANE.

« Éphèse, dit M. Joanne, a été plusieurs fois rebâtie et à des places différentes. La première Éphèse, qui s'appelait Smyrne, était placée sur la pente du mont Prion, dans un endroit nommé Tracheia. Une seconde ville fut fondée par Androclus, près du temple actuel de Minerve et de la fontaine d'Hypelnée. La troisième ville fut construite près du temple de Diane, dans la plaine, non loin du Caystre, à l'époque de la domination des rois de Lydie. Depuis, la ville fut encore déplacée quatre fois. Le temps de sa plus grande prospérité fut le règne de Lysimaque, général d'Alexandre, qui l'embellit et l'entoura de murs. Le christianisme fut prêché à Éphèse par saint Paul; saint Jean y résida, et c'est là probablement qu'il mourut.

» Éphèse couvre de ses ruines une immense étendue de terrain. Ce vaste amas de ruines est répandu dans une plaine bordée au N. par le mont Zalessus, au S. par le Coressus, à l'O. par la mer, et traversée par le Caystre. Sur la rive droite du Caystre s'étendent des marécages; la rive gauche est couverte de ruines. Sur la droite du Coressus même, s'étendent, sur une longueur de plus de 1,200 mètres, les murailles de Lysimaque, flanquées de distance en distance de tours carrées et de poternes. Un chemin de ceinture, taillé dans le roc et bordé de nombreux monuments funéraires, suit le pied de ces murailles. De là on aperçoit, dans la partie S.-O. de la ville, un édifice carré appelé *Prison de saint Paul*. Au centre des ruines s'élève le mont Prion, dans les flancs duquel est taillé le théâtre, édifice assez bien conservé. A côté s'étend le stade, qui, par son côté gauche, s'appuie sur la montagne et, par son côté droit, porte sur des substructions. Il ne reste de l'Agora qu'un grand fronton à demi ruiné. Des thermes, il reste de grandes salles qui n'ont plus de couverture. Les autres ruines n'ont plus aucune figure. »

Plusieurs conciles remarquables se sont tenus dans la ville d'Éphèse; nous allons les passer rapidement en revue :

An 196. Sur l'invitation du pape saint Victor, l'évêque d'Ephèse, Polycrate, assemble les évêques d'Asie pour fixer le jour de la célébration de la Pâque. Le concile décida que la Pâque continuerait d'être célébrée dans les Eglises de l'Asie Mineure le quatorzième jour de la lune de mars, selon l'usage établi par les apôtres saint Jean et saint Philippe.

An 245. L'hérétique Noël ayant enseigné, au commencement du IVe siècle, que Dieu le Père s'était uni à Jésus-Christ homme, mais né, avait souffert, était mort avec lui, et qu'il n'y avait point de distinction entre les personnes divines de la sainte Trinité, mais que la même personne était appelée tantôt le Père, tantôt le Fils, selon les circonstances et le besoin, un concile se réunit à Éphèse pour juger cette doctrine. Les évêques la condamnèrent et retranchèrent Noël et ses disciples de la communion de l'Eglise.

An 401. Arius et les Eusébiens avaient si profondément ébranlé les fidèles et jeté des troubles si inquiétants, que les évêques d'Asie, de Lydie et de Carie prirent saint Jean Chrysostome de venir réformer leur Eglise. Il se rendit à cette prière, et tint un concile de soixante-dix évêques à Ephèse. Héraclide, diacre de saint Jean Chrysostome, fut élu évêque d'Ephèse et ordonné par le saint lui-même. Six prélats simoniaques furent, en outre, déposés dans ce concile, après qu'on eut entendu des témoins qui affirmaient leur crime, et l'argent qu'ils avaient donné pour leur ordination fut confisqué.

An 431. Troisième concile général. Ce concile condamna l'hérésie de Nestorius. Voir ce mot.

An 449. Ce concile porte le nom de *brigandage d'Ephèse* (latrocinium Ephesinum) dans l'histoire ecclésiastique, à cause des actes de violence et d'iniquité qui y furent commis.

Eutychès avait été condamné par le concile de Constantinople, et saint Flavien, le patriarche de cette ville, l'avait fait déposer. Mais l'hérétique se laissa peu décourager. Il écrivit une lettre artificieuse au pape saint Léon, dans laquelle il se plaignait qu'on l'eût condamné sur la dénonciation de son ennemi, qu'on ne voulut pas recevoir qu'il offrait de prouver la foi qu'il présentait par écrit, et malgré l'offre qu'il avait faite de soumettre sa doctrine au jugement du saint-siége et de s'en tenir à ce qu'il ordonnerait. Le pape, d'un autre côté, avait une lettre de l'empereur Théodose, qui le priait de rétablir la paix dans l'Eglise de Constantinople; il s'empressa d'écrire au patriarche Flavien pour lui demander des renseignements exacts. Flavien lui répondit qu'Eutychès renouvelait les hérésies d'Apollinaire et de Valentin, et soutenait qu'avant l'incarnation il y avait deux natures en Jésus-Christ, mais qu'après l'union il n'y en avait plus qu'une seule, et qu'en outre le corps du Sauveur n'est pas consubstantiel au nôtre.

Les mêmes caractères se retrouvent dans l'usage de la castration imposé aux *mégabyses* ou prêtres de Diane, comme à ceux de Cybèle. Les prêtresses de Diane pouvaient seules prétendre dans son temple. Sur son culte, v. ÉPHÉSIAQUES, et sur la déesse elle-même, v. DIANE.

« Éphèse, dit M. Joanne, a été plusieurs fois rebâtie et à des places différentes. La première Éphèse, qui s'appelait Smyrne, était placée sur la pente du mont Prion, dans un endroit nommé Tracheia. Une seconde ville fut fondée par Androclus, près du temple actuel de Minerve et de la fontaine d'Hypelnée. La troisième ville fut construite près du temple de Diane, dans la plaine, non loin du Caystre, à l'époque de la domination des rois de Lydie. Depuis, la ville fut encore déplacée quatre fois. Le temps de sa plus grande prospérité fut le règne de Lysimaque, général

évêques d'Orient; mais, la lettre de convocation n'étant arrivée à Rome que le 13 mai, saint Léon eut à peine le temps d'envoyer des légats au concile. Il choisit pour ces fonctions Jules, évêque de Pouzzoles, Renéd, prêtre du titre de saint Clément, qui mourut en route, et le diacre Hilaire. Dans une réponse que ces légats portaient, le pape faisait sentir à l'empereur qu'un concile n'était pas nécessaire pour décider une question qui ne pouvait souffrir aucun doute, et qu'en tout cas il serait plus à propos de le convoquer en Occident, où les esprits étaient plus calmes et moins divisés. Il condamnait en tous cas la doctrine d'Eutychès et approuvait sa condamnation, en exhortant toutefois à lui pardonner, s'il consentait à se rétracter de vive voix et par écrit. Théodose voulut que les évêques qui avaient condamné Eutychès assistassent au concile, mais non en qualité de juges, puisqu'il s'agissait d'examiner leur sentence. Afin d'empêcher le tumulte, il envoya à Ephèse deux commissaires laïques, Elpidius et Eulogius, et le proconsul d'Asie reçut ordre de mettre sa milice à leur disposition. Le concile, convoqué pour le 1er août, ne s'assembla que le 8, en présence de cent trente de cent trente-cinq évêques des provinces d'Egypte, d'Orient, du Pont, de l'Asie proconsulaire et de la Thrace. Dioscore, que les historiens nous représentent comme un caractère impérieux, hautain et cruel, prit la première place, en sa qualité de président; on ne donna que le second rang aux légats du pape. Juvénal de Jérusalem occupait le troisième rang; Domnus d'Antioche, le quatrième. Flavien de Constantinople, qui était déjà regardé comme partie, et non comme juge, ne fut placé qu'au cinquième rang. Parmi les autres prélats, on remarquait Thalassius de Césarée, Eustathe de Béryte, Basile d'Ancyre et Basile de Séleucie. La plupart des évêques avaient été forcés pour écrire ce qui se disait; mais Dioscore les chassa tous, à la réserve des siens, de ceux de Juvénal de Jérusalem et d'Erasistrate de Corinthe, dont il s'était sûr de leur zèle. Le prêtre Jean fit les fonctions de promoteur. Dès qu'on fut assis, on lut la lettre de l'empereur qui convoquait le concile; puis le diacre Hilarius demanda la lecture des lettres du pape; mais on écarta cette proposition. L'évêque Thalassius demanda alors qu'on examinât la foi; à quoi Dioscore répondit que la foi des Pères ne devait pas être mise en question, et qu'il s'agissait seulement de voir si on l'avait suivie dans le jugement rendu contre Eutychès. On fit donc comparaître Eutychès, qui présenta pour toute sa profession de foi, dans laquelle il protestait de son attachement à la doctrine du concile de Nicée, et prononçait anathème contre Manès, Valentin, Apollinaire, Nestorius et ceux qui disaient que le corps de Jésus-Christ était descendu du ciel. Il se plaignit ensuite du jugement prononcé contre lui, et demanda que ceux qui l'avaient persécuté fussent punis avec toute la rigueur des canons. Saint Flavien se leva et demanda qu'on interrogeât Eusèbe de Dorylée, l'accusateur d'Eutychès; mais Elpidius, le commissaire de l'empereur, s'y opposa, sous prétexte que le rôle de l'accusateur était fini et que c'était aux juges à répondre de leur jugement. Dioscore ajouta que l'empereur avait défendu qu'Eusèbe entrât au concile. Cet avis, malgré quelques protestations, prévalut. Les légats du pape voulurent faire revenir l'empereur à de meilleurs sentiments. A ces nouvelles, Timothée Elure, qui était en route pour retourner à Alexandrie, se hâta d'assembler à Ephèse les évêques de son parti et de leur faire souscrire une lettre adressée à l'empereur pour l'exhorter à maintenir sa circulaire. On rétablit également le patriarche Paul et l'on décida que l'Eglise d'Ephèse resterait indépendante du siége de Constantinople.

Éphèse et le temple de Diane, volume in-8°, par Ed. Falkener (Londres, 1862). Dans cet ouvrage, publié avec un grand luxe typographique, accompagné d'une carte et de 24 planches, l'auteur a rassemblé les documents divers qu'il doit à l'étude des textes anciens aussi bien qu'à l'exploration attentive des lieux. C'est sur place qu'ont été faits les dessins. Le livre de M. Falkener est divisé en deux parties : la première est consacrée à la description générale de la ville; la seconde traite plus particulièrement du fameux temple de Diane, qui fut détruit par les Goths au milieu du IIIe siècle et dont M. Falkener essaye de déterminer l'emplacement. Il termine son ouvrage en décrivant plusieurs édifices qui se rattachaient au temple de Diane : le portique de Damianus, la salle des Festins, le bois sacré, la grotte de Syrinx, le temple d'Hécate. « Les juges sévères, dit M. Beulé, qui a donné un compte rendu détaillé de cet ouvrage dans le *Journal des savants*, trouveront peut-être que la partie historique, dans l'ouvrage de M. Falkener, laisse quelque chose à désirer, soit pour la méthode d'exposition, soit pour l'étendue des recherches; mais il est juste de rappeler que l'auteur est un architecte, que son but est de faire, non pas l'histoire, mais la description d'Ephèse, que l'archéologie le pousse plutôt vers l'art que vers la critique, qu'il a voulu surtout s'inspirer des sites enchanteurs et des monuments mutilés qu'il avait sous les yeux pour reconstruire dans sa beauté et sa splendeur une des villes les plus célèbres de l'Ionie. Pour moi, j'ai parcouru d'un regard charmé tantôt ces plans si bien tracés, qui me font voir Ephèse sortant du sol avec ses murs, ses théâtres, ses temples, ses ports artificiels qui communiquaient avec la mer par le Caystre; tantôt ces restitutions poétiques qui me font planer au-dessus d'une cité florissante et me permettent de compter ses édifices, ses portiques, ses colonnades inondées de lumière, ses aqueducs qui amènent l'eau comme en triomphe, ses statues dressées sur les places publiques, ses maisons et ses tombeaux suspendus au flanc de la montagne et comme perdus dans la verdure. Je ne suis point de ceux qui déclarent téméraire toute tentative de pénétrer plus avant au sein de l'antiquité, de la faire revivre, s'il est possible, et de suppléer à la science en défaut par des rêves qui s'inspirent de la science. Les restaurations ne peignent point exactement ce qui existait, mais elles en ressuscitent le souvenir; elles parlent à l'imagination par les yeux; elles nous transportent dans un monde imaginaire qui ressemble certainement, quoique de loin, au monde antique; elles éveillent en nous un ordre de sensations et d'hypothèses qui nous font approcher du vrai. »

ÉPHÉSIAQUE adj. (é-fé-zi-a-ke — rad. *Éphèse*). Géogr. Qui appartient à la ville d'Éphèse ou à ses habitants : *Annales* ÉPHÉSIAQUES. *Culte* ÉPHÉSIAQUE *de Diane.*

— s. f. pl. Antiq. gr. Fêtes qu'on célébrait chaque année à Éphèse, en l'honneur de Diane.

— **Encycl.** Les anciens donnaient le nom d'*Éphésiaques* à des fêtes célébrées chaque année à Éphèse, en l'honneur d'Artémis, dans le mois qui portait le nom de la déesse, *Artémision*. L'une des cérémonies consistait en une procession, que représenta un jour le pinceau d'Apelle et qui offrait une certaine analogie avec les danses auxquelles prélevait, chez les Doriens, en l'honneur de l'Artémis Cordace (v. CORDACE).

Ces fêtes, qualifiées de *panégyries* et d'*hiéromenies*, se célébrèrent également dans tous les lieux où fut porté le culte de la déesse éphésienne.

Éphésiaques (LES), ou *Histoire d'Abrocome et d'Anthia*, roman grec, par Xénophon d'Éphèse. Cet ouvrage érotique se compose de cinq livres, et non de dix, comme l'écrit Suidas. Anthia et Abrocome, tous deux d'une merveilleuse beauté, sont unis; mais un oracle leur prescrit de voyager. Ils obéissent. Des pirates les prennent au passage et les conduisent à Tyr. Le chef de la bande les garde dans sa maison, et sa fille Manto s'éprend d'Abrocome. Repoussée par lui, elle quitte Abrocome, la habiter en Syrie avec son mari et emmène Anthia, qu'elle donne pour femme au chevrier Lampon. Celui-ci la respecte, mais Manto veut la séduire, et Manto irritée veut tuer sa rivale. Le chevrier chargé de mettre à mort Anthia vend celle-ci à des Ciliciens, qui font naufrage et sont captures par le brigand Hippothoüs; celui-ci va immoler sa captive dans un sacrifice, quand sa troupe est surprise et détruite par les soldats de Périlas, préfet de la paix.

Le libérateur devient amoureux d'Anthia et obtient d'elle une promesse de mariage. Pendant ce temps, Abrocome court à la recherche de son épouse; il rencontre Hippothoüs, et tous deux viennent à Tarse, où ils espèrent la retrouver. Or, la fidèle Anthia s'est dérobée à l'hymen de Périlas à l'aide d'un narcotique, qui fait croire à sa mort. Des brigands l'ont enlevée de son tombeau et emmenée en Egypte. Vendue de nouveau au prince indien Psammis, elle lui inspire une passion à laquelle elle résiste sous prétexte qu'elle est consacrée pour un an au culte d'Isis. Abrocome fait naufrage. Nous le retrouvons à Péluse esclave d'un vieux laboureur dont la femme s'éprend de lui au point de tuer son mari. L'amant d'Anthia la repousse et est accusé ensuite de ce meurtre. Il le met en croix sur les bords du Nil; mais un miracle le délivre; un second miracle éteint le bûcher sur lequel il doit être brûlé; on lui rend la liberté. Après mille vicissitudes de part et d'autre, les deux jeunes gens se retrouvent en Italie et vivent heureux.

Ce roman, qui manque souvent de proportion et de naturel, est une copie des romans qui l'ont précédé. Dès le début, il y a deux histoires qui détruisent l'unité de l'ouvrage. Les situations ne sont guère qu'indiquées. L'oubli des convenances morales y atteste le cynisme des mœurs païennes. Par contre, le style est généralement concis, clair, élégant, rapide, et parfois on rencontre des détails gracieux. Une traduction italienne, par Salvini, parut à Florence, en 1723; le texte grec fut imprimé pour la première fois, avec une traduction latine, en 1726 (Londres).

ÉPHÉSIEN, IENNE s. et adj. (é-fé-ziain, iè-ne). Géogr. Habitant d'Éphèse; qui appartient à Éphèse ou à ses habitants : *Épître de saint Paul aux* ÉPHÉSIENS. *Mœurs* ÉPHÉSIENNES.

— Mythol. Surnom de Diane, adorée à Éphèse.

— Antiq. gr. *Lettres éphésiennes*, Caractères mystérieux tracés sur le piédestal, sur la